



## LE BROSSAGE DES DENTS DANS LES ÉCOLES DIJONNAISES

### CONTEXTE

Une étude sur le dépistage bucco-dentaire menée par la CPAM auprès de 600 élèves de Côte-d'Or a mis en évidence des disparités importantes quant à l'état bucco-dentaire des enfants dépistés. Les pourcentages d'état carieux les plus forts concernaient les zones où la situation socio-économique semble la plus préoccupante. Ainsi, un comité de pilotage bucco-dentaire, issu de la démarche Ville-Santé à Dijon, a décidé depuis 2002 de travailler sur la sensibilisation des enfants à l'importance du brossage de dents à l'école.

### BUT DE L'ACTION

Améliorer l'état bucco-dentaire des enfants qui fréquentent les écoles dijonnaises et prioritairement les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

### DÉROULEMENT

L'action développée repose sur :

- l'organisation du brossage des dents dans 38 écoles de différents quartiers de Dijon pour les enfants fréquentant le restaurant scolaire, ce qui représente environ 2 400 enfants de 3 à 11 ans ;
- pour tous les enfants, le brossage des dents est réalisé systématiquement chaque jour à l'issue du repas pris au restaurant scolaire. Chaque enfant se voit remettre un kit de brossage personnalisé comprenant une brosse à dents (renouvelée trois fois dans l'année), un gobelet et un tube de dentifrice. Des mouchoirs à usage unique sont également distribués pour essuyer la bouche et les gobelets ;
- la sensibilisation à l'éducation à la santé bucco-dentaire et plus particulièrement aux règles d'hygiène pour les animateurs qui encadrent le brossage des dents ;

- l'organisation en cabinet dentaire (service odontologie du CHU de Dijon) pour des enfants du périscolaire. L'objectif est de lutter contre la « peur du dentiste » ;

- une action de sensibilisation auprès des élèves de CM1 avec un dentiste. Un kit de brossage des dents est remis à chaque enfant.

Cette action se déroule tout au long de l'année scolaire dans les écoles concernées ainsi que durant les vacances scolaires dans les centres de loisirs sans hébergement. Ce cadre permet de toucher de nombreux enfants et, à travers eux, le personnel enseignant, les familles et la communauté dans son ensemble.

### PARTENAIRES

Inspection académique, CPAM, Mutualité française, différents services de la Ville, un chirurgien-dentiste.



Ville de Dijon, Hôtel de Ville, BP 1510, 21033 DIJON

- **Françoise TENENBAUM** (élue)
- **Emmanuelle MIROUDOT**

ftenenbaum@ville-dijon.fr  
emiroudot@ville-dijon.fr

03 80 74 52 53  
03 80 44 81 51